



## Réglementaire

### Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail SST

**Descriptif :**

(Obligation légale : Art. R4224-15 du code du travail)

**Objectifs :**

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures fixées en matière de prévention et mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

**Déroulement :**

Un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui aura participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable ainsi que d'une réussite à l'épreuve certificative (grille INRS). Validité 24 mois

Attestation de formation conforme aux articles L 6353-1 et R 4532-30 du code du travail sera remise au stagiaire

**Aptitudes requises :**

Tout public volontaire souhaitant s'investir dans le cadre de la prévention en entreprise.

**Tarif :**

189€HT

**Secteurs d'activité :**

Tous secteurs d'activité

**Pré requis :**

Aucun

**Durée :**

14 h

**Contact :**

AFPI Limousin ZI Romanet  
9 rue Jean Baptiste Say  
CS 20285 - 87008 LIMOGES CEDEX  
Tél 05 55 30 08 08  
accueil@formations-industrieslimousin.fr

**Accès aux personnes en situation d'handicap :**

Adaptation des parcours, des modalités pédagogiques et des moyens d'évaluation : analyse des besoins avec le Référent Handicap du Centre

% satisfaction	Nb participants	Délai d'accès
91		Nous consulter

**Méthodes mobilisées :**

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur des cas concrets, des mises en pratique, les retours et les apports d'expériences des participants.  
Nos moyens pédagogiques : documentations techniques et supports de cours.

**Modalités d'évaluation :**

Épreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action/analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en oeuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Épreu

**Contenu de la formation :**

Première ½ journée :

Présentation de la formation, objectifs et rôle du SST.  
Les enjeux de la prévention  
SST en tant qu'acteur de prévention  
Mise en application des compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels  
Les notions de base en prévention des risques professionnels.  
La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/l'établissement.

Deuxième ½ journée :

Les actions « protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir ».

Troisième ½ journée :

Les actions « secourir, suite ».

Quatrième ½ journée :

Les actions « secourir, suite et fin ».  
Epreuves certificatives.  
Bilan de la formation.

Les techniques gestuelles seront appliquées sur le nourrisson, l'enfant et l'adulte.

**Possibilité de formation complémentaire :**

Non concerné

**Observations :**